



Pour Nahmanide, c'est une mitsva d'habiter en Israël, chaque fois que la possibilité d'y habiter est offerte à un juif.

## Les annotations de Nahmanide

### La mitsva d'habiter en Israël

*Parmi l'œuvre de Maïmonide se trouve le livre des commandements dans lequel il présente les 613 mitsvoth de la Torah.*

*Parmi ces commandements, il ne cite pas celui d'habiter en Israël. Dans ses annotations sur ce livre, Nahmanide s'opposera à son prédécesseur.*

### השגות הרמב"ן לספר המצוות

מצוה רביעית שנצטוינו לרשת הארץ אשר נתן האל יתברך ויתעלה לאבותינו לאברהם ליצחק וליעקב ולא נעזבה ביד זולתינו מן האומות או לשממה . והוא אמרו להם (מסעי לג ורמב"ן שם) והורשתם את הארץ וישבתם בה כי לכם נתתי את הארץ לרשת אותה והתנחלתם את הארץ . ... שלא יניחו ממנה מקום . והראיה ... שהיתה מצוה לא יעוד והבטחה... וזו היא שהחכמים קורין אותה (סוטה פ"ח מ"ו) מלחמת מצוה... ואומר אני כי המצוה שהחכמים מפליגין בה והיא דירת ארץ ישראל עד שאמרו (ת"כ בהר פ"ה ה"ד וכע"ז כתובו' קי ב, וש"נ, מלכים ספ"ה) שכל היוצא ממנה ודר בחוצה לארץ יהא בעיניך כעובד עבודה זרה ...:

### Annotation de Nahmanide sur le Livre des Commandements

Quatrième commandement. C'est une prescription religieuse de prendre en héritage la terre d'Israël qui a été promise à Abraham, Isaac et Jacob, et que nous ne laissons pas entre les mains de personne d'autres que nous parmi les nations ou bien que nous ne laissons pas en désolation. Et c'est ce que dit le verset (Nb 33, 53) : "Et vous hériterez de la terre et vous vous y installerez, car c'est à vous que J'ai donné la terre en héritage." [...] afin de ne laisser aucun lieu (sans notre pouvoir). [...] Et c'est la preuve (à partir des textes) qu'il s'agit d'une prescription religieuse et non d'une récompense ou d'une promesse. [...] Et c'est ce que les sages nomment "guerre mitsva". [...] Et je dis que c'est cela la mitsva sur laquelle discutent les sages à savoir habiter en terre d'Israël, selon leur propos : "Quiconque sort de la terre d'Israël qu'il soit à tes yeux comme un idolâtre".